

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

« Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice ». Dieu Tout-puissant a dit la vérité.

République du Soudan
Ministère de la Justice



**Bureau du Procureur
(Chef du Secteur criminel)**

[code du document en arabe]
17/12/2005

Monsieur le Directeur général de la police,

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**Objet : Demande d'arrestation
visant des accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise**

Me référant à l'objet ci-dessus, je voudrais vous informer que la Cour pénale internationale a demandé l'arrestation de cinq accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise, présumés existants sur le territoire soudanais, pour avoir commis des crimes de guerre au regard des articles 5, 6 et 7 du Statut de la Cour pénale internationale.

Nous avons délivré des mandats d'arrêt à l'encontre des accusés recherchés, conformément au mémorandum d'accord conclu le 05/10/2005 entre le gouvernement du Soudan et le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.

Je vous saurais gré de bien vouloir arrêter les accusés recherchés et les remettre aux autorités compétentes.

Je vous en remercie.

Salah-el-dine Abou Zayd Mokhtar
Procureur de la République du Soudan

Documents joints :

- Une version arabe et une version anglaise des mandats d'arrêt

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

« Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice ». Dieu Tout-puissant a dit la vérité.

République du Soudan
Ministère de la Justice



**Bureau du Procureur
(Chef du Secteur criminel)**

[code du document en arabe]
17/12/2005

Monsieur le Chef d'état-major des forces armées,

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**Objet : Demande d'arrestation
visant des accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise**

Me référant à l'objet ci-dessus, je voudrais vous informer que la Cour pénale internationale a demandé l'arrestation de cinq accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise, présumés existants sur le territoire soudanais, pour avoir commis des crimes de guerre au regard des articles 5, 6 et 7 du Statut de la Cour pénale internationale.

Nous avons délivré des mandats d'arrêt à l'encontre des accusés recherchés, conformément au mémorandum d'accord conclu le 05/10/2005 entre le gouvernement du Soudan et le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.

Je vous saurais gré de bien vouloir arrêter les accusés recherchés et les remettre aux autorités compétentes.

Je vous en remercie.

Salah-el-dine Abou Zayd Mokhtar
Procureur de la République du Soudan

Documents joints :

- Une version arabe et une version anglaise des mandats d'arrêt

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

« Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice ». Dieu Tout-puissant a dit la vérité.

République du Soudan
Ministère de la Justice



**Bureau du Procureur
(Chef du Secteur criminel)**

[code du document en arabe]
17/12/2005

Monsieur le Chef du Service national de sécurité et de renseignement,

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**Objet : Demande d'arrestation
visant des accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise**

Me référant à l'objet ci-dessus, je voudrais vous informer que la Cour pénale internationale a demandé l'arrestation de cinq accusés de l'Armée du Seigneur ougandaise, présumés existants sur le territoire soudanais, pour avoir commis des crimes de guerre au regard des articles 5, 6 et 7 du Statut de la Cour pénale internationale.

Nous avons délivré des mandats d'arrêt à l'encontre des accusés recherchés, conformément au mémorandum d'accord conclu le 05/10/2005 entre le gouvernement du Soudan et le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.

Je vous saurais gré de bien vouloir arrêter les accusés recherchés et les remettre aux autorités compétentes.

Je vous en remercie.

Salah-el-dine Abou Zayd Mokhtar
Procureur de la République du Soudan

Documents joints :

- Une version arabe et une version anglaise des mandats d'arrêt